

Séance du 17 juillet 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 11 juillet 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire et président de séance ; Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, M. Neys, M. Ugalde, M. Lacassagne, Mme Duhart, Mme Castel, Mme Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, M. Salducci, M. Pocq, M. Arcouet, M. Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Destin, Mme Bensoussan, M. Murat, M. Uhaldeborde, Mme Capdevielle, Mme Picard-Felices, Mme Herrera Landa, M. Duzert, M. Etcheto, M. Iriart, M. Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Aragon à Mme Capdevielle, M. Bergé à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Lauqué.

ABSENTS EXCUSES : M. Boutonnet, Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : Mme Bensoussan.

-oOo-

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibération du conseil municipal du 14 avril 2014 :

- 12 mai 2014 – Renouvellement de l'adhésion à l'association Immeubles en Fête – Cotisation annuelle : 1 800 € net de TVA.

- 19 mai 2014 – Recours contre le permis de construire n° 064 102 13 B0090 – Représentation de la Ville dans la procédure et production de l'ensemble des mémoires nécessaires, confiées à Maître Dunyach (cabinet Bouyssou).
- 20 mai 2014 – Régie de recettes des droits de place : augmentation du fonds de compte de 800 € (porté à 1 000 €).
- 21 mai 2014 – Renouvellement de la solution de gestion des documents relatifs à l'occupation du domaine public et à la réglementation de la circulation – Entreprise : KADRI SIGNAL – Montant : 15 300 € HT.
- 22 mai 2014 – Tickets découverte – Conventions d'opération avec diverses associations pour un montant total de 3 983,00 € net de TVA.
- 23 mai 2014 – Fourniture de confettis pour les Fêtes de Bayonne 2014 – Entreprise : BESTA – Tout pour la fête – Montant : 1 438,80 € HT.
- 26 mai 2014 – Fourniture d'autocollants pour les Fêtes de Bayonne 2014 - Entreprise : MARCOS Imprimerie – Montant : 712,00 € HT.
- 26 mai 2014 – Mission de sécurité et accueil du public – Maison des Associations – Entreprise : Société Privilège – Tarifs horaires.
- 27 mai 2014 – Travaux de raccordement des circulations douces aux extrémités du viaduc ferroviaire sur l'Adour – Lot 1 : Gros œuvres, fondations spéciales : infructueux, lancement d'une procédure de marché négocié – Lot 2 : Ouvrages métalliques et serrurerie : Entreprise C2B – Montant : 230 857,00 € HT – Lot 3 : Ascenseur : Entreprise Iumana – Montant : 45 000 € HT – Lot 4 : Electricité, éclairage : infructueux lancement d'une procédure de marché négocié – Lot 5 VRD : Entreprise groupement Eiffage Travaux Publics Sud-ouest/Exedra – Montant : 184 759,70 € HT – Lot 6 : Espaces verts, mobilier urbain – Entreprise Société SEE Guichard – Montant : 50 749,00 € HT.
- 27 mai 2014 – Organisation d'un spectacle musical dans le cadre de l'action « La Médiathèque fête la musique » – Société KARAKOIL Production – Montant : 732,70 € HT.
- 27 mai 2014 – Organisation d'un atelier découverte dans le cadre de l'action « La Médiathèque au rythme ... du surf » – Surfriider Foundation Europe – Montant : 100,00 € HT.
- 28 mai 2014 – Organisation de rencontres avec l'auteur Hugo Verlomme dans le cadre de l'action « La Médiathèque au rythme ... du surf » – Montant : 411,00 € nets de TVA.
- 28 mai 2014 – Organisation deux concerts pédagogiques dans le cadre de l'action « La Médiathèque au rythme ... du surf » à la Maison d'arrêt de Bayonne – Association L'Orange continental – Montant : 900,00 € nets de TVA.
- 28 mai 2014 – Régie d'avance monnayeurs du stationnement : augmentation de l'avance de 940 € (porté à 2 940 €).
- 3 juin 2014 – Renouvellement de l'adhésion à l'association départementale des piégeurs des pays de l'Adour – Cotisation annuelle : 10 € par piégeur, soit 20 €.

- 4 juin 2014 – Nettoyage des arènes 2014 – Société APM – Montant : 992 € HT par concert.
- 4 juin 2014 – Mission de contrôles d'installation concernant les arènes de Bayonne – Eté 2014 – Société SOCOTEC.
- 5 juin 2014 – Médiathèque municipale – Acquisition de livres imprimés pour les besoins de la médiathèque municipale et des services municipaux – Marchés à bons de commande d'un an – Lot 1 : Fictions et documentaires pour la jeunesse (sauf Art) – Librairie Darrieumerlou – Montants minimum : 7 000 € / maximum : 28 000 € - Lot 2 : Fictions adultes – Librairie Elkar – Montants minimum : 5 000 € / maximum : 20 000 € – Lot 3 : Documentaires adultes (sauf art) – Librairie Elkar - Montants minimum : 4 000 € / maximum : 16 000 € - Lot 4 : Bandes dessinées adulte et jeunesse – Librairie Mollat - Montants minimum : 3 000 € / maximum : 12 000 € – Lot 5 : Art adulte et jeunesse – Librairie Elkar - Montants minimum : 2 000 € / maximum : 8 000 € – Lot 6 : Langue basque et fonds régional – Librairie Elkar - Montants minimum : 3 000 € / maximum : 12 000 € – Lot 7 : Documentation professionnelle - Librairie Elkar - Montants minimum : 1 000 € / maximum : 4 000 € .
- 5 juin 2014 – Fourniture de repas pour les Fêtes de Bayonne 2014 – Lot 1 : repas des secouristes – Société : SCIE EOLE – Montant : 10,30 € par repas / Lot 2 : repas des musiciens - SCIE EOLE – Montant : 6,65 € par repas / Lot 3 : Repas du personnel ECOCUP - SCIE EOLE – Montant : 6,65 € par repas / repas / Lot 4 : Repas des pompiers - SCIE EOLE – Montant : 6,65 € par repas / Lot 5 : Les déjeuners des secouristes de la maison des associations - SCIE EOLE – Montant : 3,95 € par repas.
- 5 juin 2014 – animateur des moments forts des Fêtes de Bayonne 2014 – Lot 1 : les 4 cérémonies du Réveil du Roi Léon – M. Arnaud Saubiette – Montant : 1 000 € HT – Lot 2 : la cérémonie de clôture des Fêtes de Bayonne - M. Arnaud Saubiette – Montant : 307,35 € HT – Lot 3 : Journée des enfants – M. Stéphane Decomble – Montant : 310,00 € HT.
- 10 juin 2014 – Fourniture de bracelets pour l'aire de Mousserolles pour les Fêtes de Bayonne 2014 – Société Etigo – Montant : 441 € HT.
- 10 juin 2014 – Régie de recettes des Fêtes de Bayonne - Modification de l'objet de la régie - La régie de recettes de fêtes de Bayonne a pour objet l'encaissement des produits provenant des manifestations organisées par la Ville à l'occasion des fêtes traditionnelles, des recettes des droits de place, des recettes relatives au pique-nique ainsi que les droits d'entrée et l'utilisation des douches aux aires de camping temporaires.
- 10 juin 2014 – Vérifications des installations scéniques à l'occasion des Fêtes de Bayonne – Société DEKRA – Montant : 1 950 € HT.
- 11 juin 2014 – Etudes de programmation pour la réalisation de réserves muséographiques mutualisées pour les musées de la Ville – Musée Bonnat, Muséum d'histoire naturelle et Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Avenant N°2 – Groupement I. Crosnier – Montant 4 000 € HT (augmentation de 7,05 % par rapport au marché initial).
- 11 juin 2014 – Contrôle électrique des blocs sanitaire à l'occasion des Fêtes de Bayonne – Société DEKRA – Montant : 600 € HT.

- 13 juin 2014 – Muséum d'histoire naturelle – Location de l'exposition « DUO de bestioles » auprès des Ateliers Art terre – Signature d'un contrat de location – Montant : 6 300 € TTC.
- 16 juin 2014 – Location de tribunes à l'occasion des courses de vaches des Fêtes de Bayonne 2014 – Entreprise Tribunes 64 – Montant : 12 306,96 € HT.
- 16 juin 2014 – Fourniture de chapiteaux pour les Fêtes de Bayonne 2014 – Entreprise Oihalpe Gurruchaga – Montant : 6 100 € HT.
- 17 juin 2014 – Souscription d'une garantie responsabilité civile organisateur – Manifestation aérienne du 26 juillet 2014 – Assureur : Mutuelles du Mans Assurances Côte Basque – Montant : 289,00 € HT.
- 18 juin 2014 – Location de scène pour les Fêtes de Bayonne 2014 – LOT 1 : Entreprise BROCA Evénement – Montant : 7 500,00 € HT - LOT 2 : Entreprise BROCA Evénement – Montant : 1 550,00 € HT - LOT 3 : Entreprise BROCA Evénement – Montant : 1 950,00 € HT - LOT 4 : Entreprise BROCA Evénement – Montant : 1 000,00 € HT.
- 18 juin 2014 – Fourniture de feu d'artifice à l'occasion des Fêtes de Bayonne 2014 – LOT 1 – Mascleta : Entreprise H&R Marmajou – Montant : 14 625,00 HT, soit 17 550 € TTC - LOT 2 – Feu du 14 juillet 2014 : Entreprise H&R Marmajou – Montant : 7 916,67 HT, soit 9 500 € TTC.
- 18 juin 2014 – Fourniture et mise en œuvre de l'alarme de secours à l'occasion des Fêtes de Bayonne 2014 – Entreprise Barnetche – Montant : 33 048,00 HT.
- 20 juin 2014 – Restauration du Bastion Royal et du Cavalier sur le Bastion – Avenant n°1 – Groupement S. Thouin/H. Siriezs et Y. le Douarin – Forfait définitif de rémunération porté à 69 579,79 € HT au lieu de 66 420,00 € HT (soit une augmentation de 4,76 %).
- 23 juin 2014 – Renouvellement de l'adhésion à l'association Union des villes taurines de France – Cotisation annuelle : 5 000,00 €.
- 24 juin 2014 – Régie de recettes du centre aquatique des Hauts de Sainte-Croix – Augmentation de l'encaisse maximum à 30 000 €.
- 26 juin 2014 – Renouvellement de l'adhésion à l'association des Elu/es contre les violences faites aux femmes – ECVF – Cotisation annuelle : 500,00 € net de TVA.
- 26 juin 2014 – Renouvellement de la solution de gestion des cimetières communaux – Société GESCIMES – Montant : 17 326 € HT.
- 26 juin 2014 – Travaux de pose et de raccordement de fibres optiques et de matériels de raccordement associés avec fourniture – Société Sogetrel – Montant : 524 160,08 € HT – Durée : 1 an renouvelable 2 fois.
- 26 juin 2014 – Signature de contrats de maintenance et d'un abonnement – Société CBAF Ingénierie – Montant annuel : 4 631,00 € HT – Durée : 1 an sans reconduction - Société Monétique et communication – Montant annuel : 4 100,00 € HT – Durée : 1 an

reconductible 3 fois par voie expresse - Société Easter Eggs – Montant de l'abonnement : 928,00 € HT – Durée : 1 an reconductible 3 fois par voie tacite.

- 27 juin 2014 – Requête n°1400982-2 indivision Barland – Désignation de Maître Pintat pour assurer la défense de la commune de Bayonne et déposer les mémoires nécessaires.

- 30 juin 2014 - Fourniture de pique-nique pour la journée des enfants – Fêtes de Bayonne 2014 – Lot 1 : Pique-nique pour les enfants – Association Idoki – montant unitaire : 3,62 € HT - Lot 2 : Pique-nique pour les adultes – Association Idoki – montant unitaire : 5,20 € HT.

- 30 juin 2014 – Mise à disposition de la SASP Aviron Bayonnais Rugby Pro d'un terrain sis rue Montalibet – Signature de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition du 14 juin 2013 – Durée : 1 an.

- 01 juillet 2014 – Fourniture de ballons éclairants pour les Fêtes de Bayonne 2014 – Société Airstar – Montant : 9 960 € HT.

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.

Ont signé au registre les membres présents.